



Séance intercommunale du 27 avril 2017

Présidence :	Chambettaz Edgar	Delley-Portalban
Présents :	Gavillet Nicolas	Delley-Portalban
	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
	Perriard Jean-François	Delley-Portalban
	Bongard Serge	Gletterens
	Guinnard Sébastien	Gletterens
	Leuenberger Nicolas	Gletterens
	Savoy Nicolas	Gletterens
Lieu :	Bureau communal, Gletterens	

Objet du jour

1. Salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 24.11.2016
3. Présentation des comptes de l'exercice 2016
 - fonctionnement
 - rapport de l'organe de révision
 - approbation
4. Informations et divers

Point 1 – Salutations

M. Edgar Chambettaz, Président, souhaite la bienvenue à Messieurs les délégués à cette assemblées des comptes.

La présente assemblée a été convoquée par convocation personnelle adressée à chaque délégué. Il présente l'ordre du jour qui ne fait l'objet d'aucune remarque. De ce fait, l'assemblée peut délibérer conformément à la loi en vigueur.

Point 2 – Approbation du procès-verbal du 24 novembre 2016

Ce procès-verbal ne sera pas lu ayant été joint à la convocation et ayant pu être consulté sur le site internet des communes.

Aucune remarque n'étant formulée, les délégués présents approuvent le procès-verbal, à l'unanimité et sans objection.

Point 3 – Comptes de l'exercice 2016

Présentation du compte de fonctionnement

- Administration générale	Fr.	35'553.55
- Service protection des eaux usées	Fr.	287'276.85
- Intérêts des dettes et amortissements	Fr.	156'889.15
- Recettes et participations des communes	Fr.	479'719.50

Présentation du bilan

Actif

- Disponibilités	Fr.	48'209.49
- Débiteurs	Fr.	389'274.50
- Actifs transitoires	Fr.	15'723.05
- Bâtiments	Fr.	709'907.10

Passif

- Engagements courants	Fr.	160'000.00
- Dettes	Fr.	900'000.00
- Passif transitoire	Fr.	42'648.30
- Attribution réserve	Fr.	60'465.85

M. Chambettaz précise que certains chapitres comptables présentent quelques dépassements concernant :

- a) Compte 010.315 Achat d'un PC
- b) Compte 710.315 Entretien des installations techniques pour un montant total de Fr. 14'000.00
- c) Compte 710.318.00 FA Sen – campagne de prélèvement
- d) Compte 710.318.04 Dépassement dû car changement des ioniseurs
- e) Compte 710.436.01 Remboursement sinistre (STAP) de l'Assurance

Une précision est fournie relative à la modification soit correction d'un montant de Fr. 100'000.00 dans l'actif concernant la valeur des bâtiments.

Rapport de l'organe de contrôle

Monsieur Bongard présente le rapport élaboré par FIDUCONSULT SA. Selon leur appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi sur les communes du 25 septembre 1980 et au règlement d'exécution de la loi sur les communes du 28 décembre 1981.

Les réviseurs recommandent d'approuver les comptes annuels qui sont soumis aux délégués de l'Association intercommunale.

Approbation des comptes de l'exercice 2016

A main-levée, à l'unanimité et sans objection, les délégués approuvent les comptes de l'exercice 2016 tels que présentés.

Par ce vote, les comptes de l'exercice 2016 sont définitivement acceptés.

Point 4 – Informations et divers

La parole est donnée à M. Bruno Folly pour un résumé des travaux entrepris.

Bâtiments :

Maintenance annuelle de toutes les pompes et réducteurs du local des boues et entretien des installations. Installation de la nouvelle pompe (infiltration d'eau dans le moteur) ; démontage et remontage.

La réparation de la toiture du bâtiment principal est en cours de réalisation et suivi de la maintenance ainsi qu'effectuer diverses réparations dans le local dégrilleur et fosse de la pompe de secours.

Recherche de pannes dans le bassin final et pose d'une potence et d'un palan pour lever la pompe de recirculation.

Un service de maintenance est assuré dans les steps.

M. Folly fait part des problèmes à venir à la STEP au niveau des pompes de relevage, de secours et pompe d'extraction des boues ; moteur et réducteur floco, ordinateur, entretien du sol du local des boues et échantillonneur d'eau (entrée et sortie car plus de pièces de rechange).

Les travaux sont suivis mais l'usure est présente. Le but est de renouveler à mesure et de modifier rapidement certaines installations en collaboration avec le bureau d'ingénieurs.

Contrôle des bâtiments

M. Chambettaz fait part que le contrôle des arrivées des eaux claires dans l'épuration est en cours de réalisation. Le secteur Rte de Chabrey est terminé et le contrôle des autres secteurs selon énumération va être prochainement réalisé. Concernant Gletterens, les informations ont été transmises à M. Guyot.

Raccordement STEP via Cudrefin

Depuis la dernière assemblée, deux rencontres ont eu lieu à Cudrefin. A fin mars, un dossier de l'avant-projet nous est parvenu par le bureau d'ingénieurs avec le rapport des différentes variantes de raccordements.

Les services cantonaux de l'environnement ainsi que la Grande Cariçaie ont eu l'occasion d'étudier ces dossiers.

Une séance est agendée à Neuchâtel le 17 mai et les services concernés devraient se déterminer et nous faire part de leur position.

La parole est accordée aux membres de l'assemblée.

- M. Chambettaz précise qu'il faudra prévoir un montant de Fr. 45'000.00 pour l'année 2017 pour l'étude se rapportant au futur collecteur via Cudrefin. Un dépassement est donc à pressentir. L'étude totale serait budgétée à environ Fr. 100'000.00, ceci pour des travaux jusqu'à la mise à l'enquête.

En réponse à M. Nicolas Savoy, si aucune possibilité de collaborer avec Neuchâtel, il faudra étudier le fait de se rendre à Avenches. De ce fait, aucun changement pour notre STEP car trop d'investissements à prévoir (raccordements et construction).

Quant à se rendre à Payerne, le dossier est complet, les travaux planifiés et plus de places.

En réponse à M. Guinnard, il n'y pas de délai de réalisation pour se raccorder mais des frais importants sont à envisager à la STEP principalement au niveau des micropolluants.

A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse de la Direction de l'Office de l'environnement, M. le Conseiller d'Etat Steiert concernant la prise de position du canton de Fribourg. A reprendre contact par courrier pour une réponse.

M. Chambettaz remercie ses collègues du comité et les membres de l'Association ainsi que le personnel pour le travail accompli.

Assemblée du budget : jeudi 23 novembre 2017 à 18h00 à Delley.

Au nom de l'Association intercommunale

La Secrétaire

J. Martin

Le Président

Ed. Chambettaz